

société minière d'anglade

ANNEXE N° 1
=====

S A L A U 09140 SEIX

TÉL. : 61.66.82.44

TELEX 520 432

SIRET : 702050907.00030 APE 1204

SALAU, le 7 OCTOBRE 1986

DEMANDE DE CONCLUSION D'UNE
CONVENTION D'ALLOCATION SPECIALE
DU FOND NATIONAL DE L'EMPLOI

EXPOSE DETAILLE DES CIRCONSTANCES ECONOMIQUES ET
FINANCIERES QUI MOTIVENT LA DEMANDE.

NATURE des RAISONS ECONOMIQUES et FINANCIERES CONDUISANT
à ENVISAGER le LICENCIEMENT COLLECTIF pour MOTIF ECONOMIQUE de
l'ENSEMBLE du PERSONNEL de l'EXPLOITATION de SALAU

La SOCIETE MINIERE d'ANGLADE (S M A), constituée en 1967, exploite à Salau (Ariège) le gisement de scheelite (minerai de tungstène) découvert en 1960. La production a démarré en avril 1971 et s'est poursuivie jusqu'à maintenant.

La S M A produit des concentrés de scheelite dont la quasi totalité est vendue à EUROTUNGSTENE POUDRES (E T P) - Société contrôlée à 51 % par les actionnaires français de S M A -, laquelle produit des poudres de tungstène vendues à des industriels français ou étrangers.

Ces concentrés de scheelite sont vendus sur la base des cours internationaux du tungstène, exprimés en US\$. Ces cours (comme ceux de la plupart des matières premières) n'ont cessé de se dégrader depuis plusieurs années, passant de 166 \$ en moyenne en 1977 à 81 \$ en janvier 1985 pour descendre à moins de 50 \$ aujourd'hui (1) (les cours indiqués s'entendent pour 10 kg d'oxyde de tungstène WO_3 contenus dans les concentrés).

Cette dégradation des cours du tungstène exprimés en US\$ avait été compensée jusqu'au début de 1985 par la réévaluation du dollar par rapport au franc. Ainsi le prix de vente des concentrés converti en FF, qui était d'environ F 80 (le Kg de WO_3) en 1977, était encore de F 75 au début de 1985. Mais, à partir du deuxième trimestre 1985 le dollar n'a cessé de se déprécier par rapport au FF tandis que les cours en US\$ continuaient à se dégrader, de telle sorte que le prix de vente du tungstène exprimé en FF n'est plus aujourd'hui que de l'ordre de F 32.

(1) Cours Metal Bulletin du 9 Septembre : 38 à 52 \$, alors que ce cours était encore de F 52 à 61 \$ début juin, et de 45 à 55 \$ fin juillet début août.

La baisse des cours internationaux du tungstène est due au fait que les principaux producteurs sont, soit des pays de l'Est (essentiellement la Chine populaire, de loin le principal producteur-exportateur mondial), soit des pays en voie de développement, qui cherchent avant tout à se procurer des devises en exportant leur minerai sans tenir compte de leurs prix de revient ni de l'excès de l'offre par rapport à la demande.

Cette situation a conduit les mines situées dans les pays industriels à fermer les unes après les autres (U S A, Canada, Australie). La S M A n'a pu survivre jusqu'à maintenant que parce qu'elle avait la chance d'exploiter un minerai à teneur exceptionnellement élevée (supérieure à 1,5 %, et même actuellement à 2 %, alors que les teneurs des mines exploitées ailleurs se situent entre 0,5 et 1 %). Et comme elle avait, il y a deux ans, pris le contrôle d'EUROTUNGSTENE POUDRES (E T P), cela lui a permis d'écouler sa production, mais bien entendu sur la base des cours mondiaux, car il y a d'autres actionnaires dans E T P, et aussi parce qu' E T P doit être compétitive par rapport aux autres producteurs de poudres de tungstène.

MESURES PRISES par la SOCIETE depuis OCTOBRE 1985

Pour faire face à la baisse des cours du tungstène et essayer de maintenir malgré tout l'équilibre de l'exploitation, la Société a, dès le mois d'octobre 1985, pris un certain nombre de mesures :

- Réduction des charges : les frais de personnel représentant environ 60 % des charges d'exploitation, l'effectif qui était au 31 juillet 1985 de 159 personnes a été ramené à 144 personnes à ce jour. Parallèlement des efforts importants ont été faits pour réduire les achats et les stocks de matières consommables.

...

- Augmentation de la production. La production de 1985 a été de 760 Tonnes (pour une prévision de 685 Tonnes) grâce à un effort particulier de production sur les trois derniers mois. Les prévisions pour 1986, faites fin décembre 1985, prévoyaient une production de l'ordre de 1 000 Tonnes, sur la base de 90 Tonnes par mois environ.

La mine a ainsi fonctionné depuis le début de l'année 1986 avec un effectif diminué de 10 % et une production majorée de 20 à 25 %. Ceci devait lui permettre d'être au "petit équilibre" (résultat d'exploitation nul avant amortissements) sur la base des cours de fin 1985, soit F 50 le Kg de W03.

Parallèlement les recherches ont été intensifiées dans l'espoir de découvrir de nouvelles formations minéralisées, à la fois en aval de la formation actuellement reconnue et exploitée, mais aussi dans des zones vierges voisines de cette formation. Nous avons obtenu l'aide financière du Plan Métaux pour le financement d'une partie de ces recherches pour un montant de F 1 250 000 ; nous avons obtenu aussi l'aide du Conseil Régional à hauteur de F 500 000 ; nous avons également approché le Conseil Général, dans l'espoir de bénéficier des aides de la CEE en faveur du développement économique du Sud-Ouest. Enfin nous avons pu depuis quelques mois doubler encore la cadence des recherches grâce à l'intervention du B R G M dans le cadre d'un accord syndical S M A - B R G M.

SITUATION FINANCIERE ACTUELLE et CONSEQUENCES

Conformément aux prévisions faites fin 1985, l'ensemble des mesures prises a permis à la Société de "tenir" financièrement, tant que le prix de vente du minerai ne s'est pas trop éloigné de celui pris pour base des prévisions d'exploitation pour 1986. Ainsi le compte de

...

résultats à la fin du premier semestre 1986, présenté au Conseil d'Administration du 12 Septembre 1986, indiquait un total de charges d'exploitation (hors amortissements) de 26,1 MF, conforme aux prévisions, tandis que le total de la production (ventes et augmentation du stock) ressortait à 25,2 MF. Par contre l'évolution depuis le mois de juin et les prévisions pour les mois qui viennent montrent un écart grandissant entre les dépenses de la Société et ses recettes, dû à la baisse persistante des cours du minerai dont le prix de vente se situe maintenant aux environs de F 32, sans que rien ne laisse espérer une amélioration dans un proche avenir. Et ceci se traduit par une dégradation accélérée de la trésorerie, qui va devenir rapidement insupportable.

Sur les bases actuelles, les charges annuelles d'exploitation de la mine (hors amortissements) restent en effet de l'ordre de 50 MF tandis que les recettes annuelles ne peuvent guère dépasser 30 à 33 MF, sur la base d'une production de l'ordre de 1 000 Tonnes par an. Mais un tel niveau de production ne peut de toute façon être maintenu, à la fois à cause du niveau relativement faible des réserves de la Mine et surtout de l'impossibilité dans laquelle se trouve la Société de vendre une telle production. En fait la Société ne pourrait continuer à fonctionner que sur la base d'une production de l'ordre de 600 tonnes par an, correspondant aux possibilités d'achat de E T P. Et dans ce cas les recettes annuelles seraient ramenées à 20 MF environ, tandis que les charges (hors amortissements) resteraient de l'ordre de 45 MF.

La poursuite de l'exploitation ne pourrait donc s'envisager que si les Pouvoirs publics apportaient leur soutien à la mine en comblant la différence entre le prix de revient des concentrés et leur prix de vente. Des démarches nombreuses ont été faites en ce sens depuis le début de l'année, tant auprès des autorités administratives

...

que des Elus. Jusqu'à maintenant le seul résultat positif obtenu a été la décision du Conseil Général de l'Ariège prise le 1er septembre de financer une partie du déficit de la Société pendant les années 1986 et 1987, dans la limite de 10 % de ce déficit et de 1,5 MF par an, et sous réserve notamment que l'Etat et la Région s'engagent par Convention aux côtés du Département pour financer le déficit.

La Société poursuit ses démarches. Mais celles-ci n'ayant pas abouti à ce jour, l'arrêt de l'exploitation devient inéluctable, et il convient de le réaliser le plus rapidement possible, afin de ne pas amputer les actifs de la Société du montant des pertes d'exploitation à venir, et de disposer de la trésorerie nécessaire pour assurer dans des conditions convenables la fermeture de la mine et l'indemnisation du personnel. Cela suppose notamment que la mine puisse produire à cadence élevée jusqu'au dernier moment, et qu'en particulier le préavis soit effectué.